

— Dans l'écosystème

Bordeaux: l'Institut juridique d'Aquitaine continue d'innover



Géraldine MARIOTTE et Bénédicte DEL RISCO, cofondatrices de l'Institut juridique d'Aquitaine. © D. R.

Créé en 2002 par Bénédicte del Risco et Géraldine Mariotte, deux juristes diplômées de l'Université de Bordeaux, l'Institut juridique d'Aquitaine (IJA) dispense des formations reconnues d'assistant juridique, comprenant des périodes de stage en cabinets d'avocats, cabinets de commissaires de justice et études notariales.

Basées sur la pédagogie inversée, « afin de répondre aux besoins évolutifs des professionnels du droit et de leur apprenants », précisent les fondatrices dans un communiqué, les formations de l'IJA permettent à ses diplômés de trouver un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplômes dans 86 % des cas.

Conçus pour permettre à des personnes sans expérience juridique d'obtenir un diplôme de niveau bac+2 en neuf mois, les programmes de l'IJA allient innovation et digitalisation depuis le départ. À la rentrée 2024, l'Institut lancera une nouvelle plateforme d'e-learning avancée, avec cours interactifs et classes virtuelles.

Ses fondatrices espèrent également « transmettre leur savoir-faire en pédagogie e-learning et digitalisation avec d'autres établissements d'enseignement supérieur », précisent-elles, avant d'élargir leur offre à la formation de secrétaire spécialisé cabinet d'expertise comptable et étude de commissaire de justice.

[Lire l'article](#)